

De la coopérative vers l'appropriation sociale



2012, la SCOP SeaFrance l'emporte. 2014, les Fralib se battent toujours, ils ont encore besoin de nous (cgt.fralibvivra.over-blog.com/).

Les projets de reprise d'entreprise par les salariés se multiplient, alors que la coopérative de travail a été longtemps ignorée par le mouvement ouvrier. Cette évolution correspond à une aspiration nouvelle des salariés et participe à la construction d'un projet politique. Benoît Borrts invite à ne pas se contenter de regarder ce mouvement avec sympathie mais à se saisir de sa portée transformatrice.

Sauver l'emploi Maîtriser son travail

Depuis 2010, de nombreux projets de reprise d'entreprise par les salariés sous forme coopérative ont vu le jour. Cela a commencé par les SeaFrance à l'automne 2011. Cette entreprise était publique et filiale de la SNCF. Suite à de nombreuses pertes et devant l'impossibilité pour la maison-mère de recapitaliser SeaFrance, les salariés et leur section syndicale CFDT élaborent un projet de reprise sous forme de SCOP qui devait poursuivre l'activité de SeaFrance sans discontinuité. La direction de l'entreprise ainsi que le gouvernement de l'époque s'opposent à cette solution

qui ne sera finalement pas retenue, pour ne pas dire qu'elle a été délibérément sabotée. Néanmoins, à l'été 2012, dans le cadre d'un partenariat avec EuroTunnel qui a racheté les navires, la SCOP SeaFrance réalise désormais les traversées pour le compte de MyFerryLink. Plus de 600 emplois ont été sauvegardés.

Au même moment, les salariés de Fralib, entreprise de conditionnement de thé et d'infusions, filiale du groupe Unilever, se voyaient confrontés à un projet de fermeture de leur usine de Gémenos dans les Bouches-du-Rhône. Plutôt que de vendre chèrement leur peau en exigeant des indemnités supra-légales,

ces salariés et leur section syndicale CGT attaqueront en amont le Plan de Sauvegarde des Emplois au Tribunal d'instance obtenant par trois fois son invalidation. Face à l'impossibilité juridique pour Unilever de fermer l'usine, les salariés ont alors développé un plan de reprise de l'entreprise sous forme coopérative. Afin de permettre à celle-ci de repartir, ils exigent de la part d'Unilever la cession de la marque Éléphant ainsi que des volumes de commandes. Fait intéressant, le projet de reprise intègre la relance de filières d'approvisionnement local en arômes naturels ainsi que le développement d'une logique de commerce équitable en ce qui concerne ●●●



Carcassonne. Après un an de lutte, la SCOP de la Fabrique du Sud est née, avec décision de recourir à des intrants locaux.

●●● les thés, marquant ainsi une rupture avec les pratiques antérieures du groupe. À l'inverse des SeaFrance, ce conflit est toujours sans solution plus de trois ans après.

Au-delà de ces deux exemples emblématiques, de nombreux autres projets ont été, non seulement élaborés mais aussi réalisés à partir de 2012. Il s'agit de l'imprimerie Heli-Corbeil dans l'Essonne, du concepteur et fabricant de meubles Buroform-Arféo (Mayenne), de l'entreprise de textile Fontainille dans la Haute-Loire, de l'entreprise de haute technologie SET en Haute-Savoie. Peut-être pouvons-nous faire rentrer dans ce cadre le projet des Ateliers, SCIC qui emploie quelques anciennes de Lejaby et qui a fait parler d'elle ces derniers jours ? Plus récemment, la SCOP La Fabrique du Sud à Carcassonne a pris la suite de l'usine Pilpa fermée par son propriétaire, le groupe R&R. De même, l'entreprise de charpenterie Labat et Sierra dans le Dauphiné a été reprise en SCOP. Dans les Vosges, les anciens salariés de la plus vieille papeterie de France à Docelles ont élaboré un projet de reprise approuvé par les pouvoirs publics, le mouvement coopératif et soutenu par quelques établissements financiers. Ils sont désormais en conflit avec l'ancien propriétaire, le groupe finlandais UPM qui refuse de céder le site à un prix raisonnable.

Au centre de toutes ces initiatives se trouve la question de l'emploi. Alors que dans le passé, en cas de difficultés économiques, les salariés étaient en demande d'un "repreneur", il apparaît désormais que ceux-ci sont souvent les meilleurs candidats. En effet, nous ne comptons

**Alors que dans le passé,
en cas de difficultés
économiques,
les salariés étaient
en demande
d'un "repreneur",
il apparaît désormais
que ceux-ci sont souvent
les meilleurs candidats.**

plus les exemples de ces entrepreneurs miraculeux qui, après de belles promesses sur le maintien de l'emploi auprès des pouvoirs publics, vont dépecer l'entreprise, revendre à bon compte ses actifs les plus prometteurs pour ensuite la liquider sans vergogne. Reprise sous forme coopérative, les salariés ont alors la certitude de ne jamais la délocaliser. Mais au-delà de la question de l'emploi, cette reprise permet aux travailleurs de

se réapproprier le contrôle de leur travail. Si on travaille toujours pour obtenir une rémunération, l'absence de position subordonnée amène à s'interroger sur la signification de son labeur. Ce n'est pas un hasard si les salariés de Fralib ne veulent plus produire comme avant, veulent se débarrasser des arômes de synthèse, veulent reconstruire des filières locales d'approvisionnement en arômes naturels. C'est le même processus qui explique que le projet de SCOP La Fabrique du Sud cherche à créer des crèmes glacées de qualité avec des intrants locaux. C'est clairement un processus de désaliénation du travail qui est en œuvre.

Production socialisée ... échanges capitalistes

Et pourtant, pendant des années, on a oublié ces aspects fondamentaux alors que, contrairement à ce qu'un marxisme sclérosé laisse entendre, Karl Marx avait très tôt souligné le rôle émancipateur de la coopérative ouvrière tout en soulignant ses limites¹. La principale limite a été clairement synthétisée par Rosa Luxemburg dans sa polémique ●●●

¹. Voir le livre *Propriété et expropriations, des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes de Karl Marx et Friedrich Engels choisis et commentés par Pierre Zarka et Pierre Cours-Salies, Éd. Syllepse, 2013.



Haute-Savoie. Mauvaise organisation et gestion, défaillance des actionnaires ont failli couler définitivement l'entreprise Labat et Sierra qui a pourtant participé à des chantiers réputés (à gauche le refuge du Gôüter). 2014, les salariés la reprennent en SCOP.

●●● contre le révisionnisme de Bernsteïn² : « *Les coopératives, et d'abord les coopératives de production sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. (...) D'où pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes.* » C'est sans doute ce qui explique que le mouvement ouvrier trouvera dans la coopérative de consommation³

2. *Réforme sociale ou révolution ? - Grève de masse, parti & syndicats*, Éd. La Découverte, Collection [Re]découverte, 2001

3. Si coopératives de travailleurs et coopératives de consommation suivent les mêmes règles en termes de démocratie interne - une personne, une voix - et de rémunération limitée du capital, leur différence tient dans la nature des membres : les travailleurs dans les premières, les usagers dans les secondes. Dans les secondes, les travailleurs subissent un assujettissement salarial équivalent à celui existant dans les sociétés de capitaux ou les entreprises nationalisées.

le substitut à cette objection : en organisant les consommateurs autour de la coopérative, on assure d'office un marché à l'unité de production. Lénine poussera le raisonnement jusqu'à estimer que « *la société socialiste est une immense*

**Au-delà
de la question
de l'emploi, la reprise
de l'entreprise
par les travailleurs
leur permet
de se réappropriier
le contrôle
de leur travail (...)
C'est clairement un
processus
de désaliénation du
travail qui est en œuvre.**

coopérative de consommation dont la production est rationnellement organisée en vue de la consommation »⁴... Le mouvement socialiste s'est d'abord investi au sein de l'Union coopérative qu'il quittera en 1895 - à cause de l'opposition

4. *Œuvres*, 4^e édition vol. IX, Éditions sociales, 1972.

affirmée de Charles Gide⁵ au collectivisme - pour former la Bourse des coopératives. Plus tard, grâce aux efforts conjoints de Jean Jaurès et de Charles Gide, ce mouvement s'est réuni en 1912 au sein de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation (FNCC). Celle-ci a connu une progression fulgurante dans la première partie du XX^e siècle pour connaître ensuite une longue descente aux enfers dans les années 1960-1970 du fait de la pression de la grande distribution. Dès les années 1930, le mouvement coopératif abandonne le projet de "République coopérative" conçu par Charles Gide pour lui préférer son positionnement en tant que "tiers-secteur" intermédiaire entre le marché et l'État.

On pourrait se risquer à une hypothèse. En faisant la promotion des coopératives de consommation contre les coopératives de production, le mouvement socialiste a fait du socialisme utopique. On a tiré des plans sur la comète pour aller vers quelque chose de peu désirable. La phrase de Lénine sur la société socialiste assimilée à une coopérative ●●●

5. Né à Uzès (Gard) le 29 juin 1847 et décédé à Paris en 1932, il fut le dirigeant historique du mouvement coopératif français, le président du mouvement du christianisme social, fondateur de l'École de Nîmes et membre de la Ligue des droits de l'homme. Il était l'oncle d'André Gide.



Haute-Loire. Les salariés de Fontanille obtiennent la reprise de leur entreprise... et redémarrent "leurs" métiers.

●●● de consommation est significative. Qui, dans la réalité, dirigera cette coopérative ? Comment les consommateurs pourront-ils s'exprimer ? On voit la bureaucratie se former en filigrane et celle-ci s'est aussi bien développée dans les pays « socialistes » que dans les coopératives avec des assemblées réduites à des chambres d'enregistrement et des dirigeants cooptés... Dans toutes ces expériences, les travailleurs sont redevenus assujettis.

L'illusion de l'étatisation

La socialisation des moyens de production ne se résume pas à une question de propriété juridique. Nous avons pendant plus d'un siècle vécu sur l'illusion qu'une entreprise nationalisée réalisait l'appropriation sociale, l'État bourgeois étant censé représenter les citoyens par le truchement de la démocratie représentative. Dans la réalité, l'État a remplacé les actionnaires privés et les travailleurs ont conservé un statut salarial totalement subordonné à la hiérarchie, celle-ci étant censée représenter l'intérêt général. Ceci est loin d'être évident comme nous le montre l'exemple récent de la direction nommée par la SNCF contre les Sea-France. Par ailleurs, on ne peut qu'être stupéfait de la facilité avec laquelle le néolibéralisme a été capable de privatiser sans rencontrer de forte résistance,

comme si la propriété publique de certaines entreprises ne signifiait absolument rien pour la population et les travailleurs concernés.

Voilà sans doute pourquoi, à l'issue de la Commune de Paris, Marx envisageait

**Pendant plus d'un siècle,
nous avons vécu
sur l'illusion
qu'une entreprise
nationalisée réalisait
l'appropriation sociale,
l'État bourgeois étant
censé représenter
les citoyens
par le truchement
de la démocratie
représentative.**

une autre voie, celle de la coordination des coopératives de production : « Si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à

l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ? »⁶. Comme nous l'avons indiqué précédemment, pour ce dernier, la coopérative de production ne saurait constituer une solution en soi : elles doivent se coordonner pour ne « pas rester un leurre ou une duperie ». Comment ? C'est sans doute cette grande interrogation qui explique ce rejet de la coopérative de production de la part du mouvement ouvrier et syndical durant plus d'un siècle. Or, aujourd'hui, après ce tumultueux XX^e siècle, nous disposons d'éléments de réponse qui permettent d'entrevoir des solutions. Nous pourrions les décliner sur trois axes.

Trois axes nécessaires à l'appropriation sociale

Le premier porte sur le rôle respectif des travailleurs et des usagers dans l'unité de production. S'il est clair que l'organisation de la production doit être directement prise en charge par les premiers intéressés que sont les travailleurs à l'image de ce qui se passe dans les coopératives de travail, les usagers ont aussi leur mot à dire dans l'orientation de la production. Cette intervention des



⁶ La guerre civile en France, Éd. science marxiste, bibliothèque jeunes, 2008.



2012, placée en redressement judiciaire, l'entreprise de haute technologie SET risque d'être absorbée par la multinationale K & S. Huit mois plus tard, la Cour d'appel de Chambéry reconnaît qu'elle revient à « ceux qui en sont les inventeurs et les développeurs, à savoir les salariés ».

●●● usagers dans l'entreprise est indispensable dans le cas de productions qui sont en situation de monopole ou d'oligopole, ne serait-ce que pour déterminer conjointement avec les travailleurs un prix raisonnable. Mais au-delà de ce cas particulier, l'intervention des usagers permet de dépasser la logique du marché qui veut qu'en cas d'insatisfaction, le client aille à la concurrence⁷ : on lui substitue désormais la concertation entre les parties prenantes. Comment articuler les pouvoirs des travailleurs avec ceux des usagers ? Les coopératives multi-collèges le font en répartissant les poids respectifs de chaque partie, solution arbitraire et figée. Une autre formule plus souple consisterait à considérer que, par défaut, toute unité de production doit être dirigée par ses travailleurs et que les usagers disposent d'un droit d'intervention dans le contenu et les prix de la production pour peu que ceux-ci se mobilisent, ce qui laisse ainsi ouverte la possibilité qu'ils ne le fassent pas, cas probable de petites entreprises

7. Laquelle n'existe pas toujours d'ailleurs dans la dure réalité de notre soi-disante "économie de marché".

soumises de fait à une concurrence réelle.

Le second axe porte sur la planification de l'économie. Cette planification a toujours été vue comme un aspect central

Tous les éléments de socialisation - gestion par les travailleurs avec intervention des usagers, secteur financier socialisé, extension de la socialisation des rémunérations - doivent être présents.

d'une socialisation de l'économie. Depuis les débats des années 1980 sur le "socialisme de marché", il apparaît clairement qu'une planification intégrale de l'économie est un leurre, ne serait-ce que parce que l'avenir contient toujours une certaine dose d'indétermination.

Pour autant, la planification de l'économie reste un élément indispensable de dépassement du marché. Nous pouvons constater combien la finance joue aujourd'hui un rôle central dans l'orientation de l'économie avec la recherche frénétique de rendements élevés à court terme. Une socialisation du secteur bancaire, entendons par là son contrôle démocratique par les citoyens, permettrait de lui substituer une autre logique, une logique budgétaire dans laquelle la nature et les volumes de l'investissement pourraient être déterminés par des enveloppes dont la dépense serait contrôlée par des taux d'intérêt différenciés.

Le dernier axe porte sur un aspect connu mais ô combien sous-estimé dans sa portée transformatrice : le salaire socialisé. Dans sa conception actuelle, celui-ci prend la forme de cotisations sociales que l'employeur se doit de verser au moment où il paye un salaire. Il s'agit ici d'une contestation et d'une remise en cause claire de la propriété privée : il est interdit à un employeur de payer un salaire qui correspond à un travail dont il a besoin pour la bonne marche

●●● de l'entreprise sans payer simultanément du salaire socialisé qui correspond à des cotisations d'assurance maladie, vieillesse, chômage ou encore famille. Une autre dimension du salaire socialisé est à créer. Elle consiste à déconnecter partiellement la rémunération des travailleurs de la valeur ajoutée produite par l'entreprise : une partie serait ainsi garantie quel que soit le comportement économique de l'unité de production.

Le phénomène des reprises d'entreprises en coopératives ne touche aujourd'hui que des Petites et moyennes entreprises (PME), voire quelques Entreprises de taille intermédiaire (ETI). Assez curieusement, l'idée qu'une grande entreprise puisse être reprise par ses salariés n'est pas encore à l'ordre du jour, tout au plus sa nationalisation est parfois demandée⁸. Envisager la démocratie économique sur de grandes entreprises est délicat tant le caractère représentatif et donc managérial prendrait vite le pas. C'est la raison

pour laquelle ces grandes entreprises devront probablement être scindées en de plus petites unités, mais cela signifie que tous ces éléments de socialisation - gestion par les travailleurs avec présence des usagers, secteur financier socialisé, extension de la socialisation des rémunérations - soient présents. La nationalisation d'une grande entreprise ne sera alors qu'un mouvement pratique dans l'optique de son appropriation par les salariés et les usagers.

La transformation sociale ne se fera pas par une multiplication spontanée de ces expériences mais par une intervention politique résolue.

Des propositions audacieuses pour un moment particulier de notre histoire

Cette vague de reprises d'entreprises en coopérative est le témoin d'un moment

particulier de notre histoire, celle où les dominants s'avèrent incapables de poursuivre l'exploitation comme avant et celle où les dominés veulent désormais prendre leur destin en main. Comme cela était pressenti par Marx plus d'un siècle auparavant, la transformation sociale ne se fera pas par une multiplication spontanée de ces expériences mais par une intervention politique résolue. Pour être crédible, le Front de gauche doit considérer que ces expériences dépassent le cadre pour le moins hétérogène et étriqué de l'Économie sociale et solidaire et sont porteuses de transformation sociale. Il doit dès maintenant faire des propositions audacieuses en terme de pouvoirs des salariés dans les entreprises, d'intervention des usagers, de socialisation du secteur bancaire et financier et d'extension du salaire socialisé qui donneront à ce mouvement de reprises une perspective politique de généralisation.



● **Benoît Borrits**,
Association pour l'auto-gestion

8. Comme cela a pu être évoqué durant l'automne 2012 dans le cas d'Arcelor Mittal suite à la décision de fermeture d'un haut-fourneau à Florange.